

Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

CONFIDENTIAL

Formation entrepreneuriale des acteurs du secteur privé dans les régions de Ségou, Koulikoro, Gao et San

Numéro du projet:

Ordre interne :

Numéro d'appel d'offres

0.	Liste des sigles et abréviations.....	2
1.	Contexte.....	3
2.	Mission du contractant	6
3.	Conception	8
	Conception technique et méthodologique.....	8
4.	Concept de ressources humaines	9
	Profils et expériences du personnel.....	10
5.	Consignes de calcul	12
	Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement.....	12
6.	Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs	14
7.	Consignes relatives au format de l'offre.....	14

0. Liste des sigles et abréviations

Conditions générales	Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
JE	jour(s) d'expert·e
TdR	termes de référence
BMZ	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement

1. Contexte

Dans le cadre de la poursuite de son soutien au peuple du Mali dans cette période de crise persistante, le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, au terme des consultations intergouvernementales de la coopération bilatérale entre le Gouvernement de la République du Mali et le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne tenues le 22 mai 2025, a exprimé son souhait de continuer d'appuyer l'approche du Programme de Décentralisation et Bonne Gouvernance (PADRE III).

Cet engagement de la partie allemande s'est concrétisé par la formulation du Projet Structures régionales résilientes et développement socio-économique au Mali

Le Projet mis en œuvre par la GIZ-Mali, est financé par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Son but est de créer, dans ses zones d'intervention, les conditions favorables à la promotion du **développement socio-économique** et la **création de richesse** et à la fourniture des **services publics de base de qualité** par l'intermédiaire des **collectivités territoriales**, et ce dans le respect des principes de **bonne gouvernance**. La phase actuelle d'exécution s'étale de janvier 2026 à décembre 2027.

Le Projet interviendra dans quatre (04) Régions du Mali, à savoir Koulikoro, Ségou, Gao et San. Il a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs publics et privés dans des régions et communes d'intervention en vue de leur permettre de donner conjointement des impulsions nécessaires à un développement économique répondant aux besoins de la population. Il s'articule autour de trois (03) axes d'intervention :

- a. le renforcement des capacités institutionnelles des régions et communes d'intervention en matière de développement socio-économique local inclusif ;
- b. L'approfondissement du dialogue public-privé sur la planification commune et inclusive des mesures de développement ;
- c. l'amélioration des capacités entrepreneuriales des acteurs du secteur privé des régions d'intervention ;

Le projet s'inscrit dans la continuité du précédent Projet Décentralisation et Bonne Gouvernance (PADRE III) et contribue à la consolidation des acquis de ce dernier tout en visant la durabilité des Impacts.

Il vise la promotion du développement économique régional et local à travers l'approfondissement de la décentralisation dans les régions et communes d'intervention et apporte un appui-conseil de proximité aux acteurs régionaux et communaux dans l'amélioration de la fourniture de services publics de base ainsi que dans la conduite d'un processus soutenu de croissance économique basée sur le développement du secteur privé.

Enfin, il intervient également pour aider les collectivités territoriales à exploiter efficacement leurs potentiels de ressources propres.

La mise en œuvre des activités de l'axe 3 vise l'amélioration des capacités entrepreneuriales, techniques et d'insertion professionnelles des acteurs du secteur privé afin qu'ils utilisent les compétences acquises dans le cadre de leurs activités entrepreneuriales. C'est dans ce contexte que le renforcement des capacités des acteurs devient un des préalables pour la réussite des activités.

En outre ; la gestion rationnelle de l'entreprise adossée à un business plan attractif est d'une part un levier important pour le développement du leadership entrepreneurial des jeunes promoteurs, mais de l'autre part une source du rehaussement de la performance et d'évolution qualitative d'une entreprise.

Dans l'optique d'améliorer la compétence des acteurs et plus spécifiquement (des femmes et jeunes) du secteur privé sur l'entrepreneuriat et sur le business plan en vue de favoriser l'esprit entrepreneurial du groupe cible dans un contexte très instable, que le Projet en étroite collaboration avec ses partenaires de mise en œuvre, souhaite réaliser des actions suivantes au profit des bénéficiaires des régions de Ségou, San, Koulikoro et Gao comme suite :

- des formations sur l'entrepreneuriat et sur le business plan permettant aux bénéficiaires de mieux gérer leurs activités entrepreneuriales afin qu'ils soient aptes à saisir d'autres opportunités de financement ;
- de mettre en place un dispositif favorisant l'insertion des apprenants et de leur suivi entrépreneurial.

A cet effet, la mission du prestataire consistera à concevoir deux modules de formation, l'un consacré à l'entrepreneuriat et l'autre à l'élaboration de business plan. Elle comprendra également le développement d'un dispositif d'insertion des apprenants ainsi que le suivi de leur parcours entrepreneurial.

A. Description spécifique de la prestation

a. Objectif

L'objectif de la consultation est de renforcer les capacités des acteurs du secteur privé, en particulier celles des femmes et des jeunes sur l'entrepreneuriat et sur le business plan.

Les objectifs spécifiques ci-après sont visés :

- Concevoir deux modules de formation et les supports y afférant (cahier de participant, guide d'animation pédagogique, canevas ou supports visuels) sur l'entrepreneuriat et le business plan ;
- Former 652 acteurs du secteur privé en raison 163 participants dans chacune des quatre régions d'interventions (Koulikoro ; Segou ; Gao et San) sur les deux modules développés ;
- Développer un mécanisme d'insertion des apprenants et du suivi de leur parcours professionnel.

b. Résultats attendus

Au terme de la prestation, il est proposé :

- Deux modules de formation et les supports y afférents sur l'entrepreneuriat et le business plan adaptés aux besoins du groupe cible sont disponibles ;
- 652 acteurs du secteur privé en raison 163 participants dans chacune des quatre régions d'interventions (Koulikoro ; Segou ; Gao et San) sont formés .
- Un mécanisme d'insertion et du suivi professionnel des apprenants est disponible.

c. Zone d'intervention :

Zone d'intervention du projet réparties en quatre lots

• **Lot 1 : Région de Ségou**

	Module 1	Nbre de session par module	Nbre de jour par session	Nombre des participants
Région de Koulikoro	Entrepreneuriat	4	3	163
	Module 2	Nbre de session par module	Nbre de jour par session	Nombre des participants
	Business Plan	4	3	163

• **Lot 2 : Région de Koulikoro**

	Module 1	Nbre de session par module	Nbre de jour par session	Nombre des participants
Région de Ségou	Entrepreneuriat	4	3	163
	Module 2	Nbre de session par module	Nbre de jour par session	Nombre des participants
	Business Plan	4	3	163

• **Lot 3 : région de Gao**

	Module 1	Nbre de session par module	Nbre de jour par session	Nombre des participants
Région de Gao	Entrepreneuriat	4	3	163
	Module 2	Nbre de session par module	Nbre de jour par session	Nombre des participants
	Business Plan	4	3	163

• **Lot 4 : région de San**

	Module 1	Nbre de session par module	Nbre de jour par session	Nombre des participants
Région de San	Entrepreneuriat	4	3	163
	Module 2	Nbre de session par module	Nbre de jour par session	Nombre des participants
	Business Plan	4	3	163

NB : Un soumissionnaire ne peut postuler que pour un lot

d. Groupe cible :

- Les acteurs du secteur privé (femmes et jeunes)

e. Livrables

A l'issue de la prestation, le commanditaire doit disposer :

- De deux modules de formation développés sur l'entrepreneuriat et sur le business plan
- Tous les outils et canevas développés

- cahier des participants,
- guide d'animation pédagogique
- le cas échéant d'autres supports visuels, plan de modération etc. ;
- Deux rapports finaux de synthèse de la prestation élaboré et fourni en deux (02) exemplaires originaux en copies dures et en versions électronique

f. Durée de la prestation

La durée totale de la prestation pour un lot est 84 hommes/jours répartie de la manière suivante :

- Conception du module de formation : 5 jours X 2 modules soit 10 jours ;
- Préparation des formations dans les régions : 6 jours
 - experts formateurs principaux : 2 jours x 2 experts = 4 jours
 - expert assistants : 1 jour x 2 experts = 2 jours
- Formation : 3 jours/module X 4 sessions x 4 experts soit 48 experts/jours par région ;
- Appuyer le développement du dispositif d'insertion et du suivi des apprenants : 10 jours pour les 2 experts principaux pour une région ;
- Rapportage : 10 jours par région
 - experts formateurs principaux : 3 jours x 2 experts = 6 jours
 - expert assistants : 2 jours x 2 experts = 4 jours

Le prestataire postulant pour un lot doit constituer une équipe de 4 experts, dont 2 experts sur le premier module et 2 autres experts sur le deuxième module pour une région et de proposer une allocation des jours par expert dans la limite des 84 jours prévus dans le cadre de la mission entière par région.

La période du contrat se déroulera de juillet jusqu'à novembre 2026 simultanément dans les quatre régions

2. Mission du contractant

Dans le cadre de la réalisation de la mission, les prestataires devront suivre la méthodologie ci-après :

Elle s'effectuera en quatre phases : (1) phase de préparation, (2) phase de réalisation, (3) phase de rapportage, (4) Phase de développement du dispositif de l'insertion et du suivi des apprenants.

⇒ Phase de préparation

- Réunion de cadrage avec le commanditaire
 - Développement des deux modules et des supports de formation (l'ossature du cahier de participant et le guide pédagogique d'animation du formateur).
- Les modules de formation seront harmonisés par les consultants dont les offres ont été retenues pour la prestation.
- En élaborant les modules, il est recommandé sur le plan de la conception que le prestataire :
- Utilise au maximum des méthodes participatives, pratiques et diversifiées ;
 - Crée de lien entre les différents thèmes ;
 - Prévoit les possibles contraintes et difficultés susceptibles de surgir au cours de l'atelier ainsi que des solutions pratiques pour les surmonter ;
 - Adapte le contenu de la formation au niveau du groupe cible ;
 - Utilise beaucoup d'illustrations et d'exemples pratiques du quotidien des participants.

- le module doit être adapté au niveau des participants afin de faciliter leur compréhension

En outre, le contenu des deux modules de formation devra être développé autour des thématiques suivantes :

Module 1 : Entrepreneuriat

- **Gestion d'entreprise** : organisation et administration de l'entreprise, gestion des ressources humaines, suivi et évaluation des performances ;
- **Gestion financière** : notions de comptabilité, élaboration et suivi des budgets, gestion de la trésorerie, calcul des coûts et analyse de la rentabilité ;
- **Marketing et commercialisation** : élaboration de stratégies marketing, techniques de commercialisation, communication digitale et utilisation des réseaux sociaux.

Module 2 : Élaboration du business plan

- Présentation et description du projet entrepreneurial ;
 - Réalisation de l'étude de marché ;
 - Définition de la stratégie commerciale ;
 - Élaboration des prévisions financières.
- Organisation pédagogique de la formation est assurée par les consultants

⇒ Phase de réalisation

- Réalisation des deux formations des acteurs durant 3 jours par session et dans chacune des régions en collaboration avec les Collectivités régions et les centres de formation retenues dans le cadre du processus d'accompagnement des acteurs.

⇒ Phase de rapportage

- Les consultants produiront un rapport de synthèse de la mission pour chaque région comprenant un résumé exécutif, les constats, les leçons tirées, l'évaluation ainsi que les recommandations (max. 10 pages sans l'annexe), et photos prises pendant les ateliers qui fera l'objet des observations du commanditaire ensuite la version finale du rapport sera déposée au Projet ainsi qu'une copie électronique avant la fin du mandat.

⇒ Phase de développement du dispositif de l'insertion et du suivi des apprenants.

- Les prestataires doivent appuyer les collectivités régions à développer un mécanisme permettant de faciliter l'insertion des apprenants et du suivi de leur parcours professionnel

Pendant la durée du contrat, des jalons devront être atteints comme indiqué dans le tableau ci-après :

Jalons / étapes du processus / prestations partielles	Date / lieu / responsable
Phase de préparation	
Réunion de cadrage	1 ^{ère} semaine octobre
Elaboration des modules et des supports de formation (l'ossature du cahier de participant	2 ^e et 3 ^e semaine octobre

et le guide pédagogique d'animation du formateur)	
Organisation pédagogique de la formation	4 ^e semaine octobre
Phase de réalisation	
Réalisation des formations des acteurs	Novembre - Decembre-1 ^{ère} semaine janvier
Phase d'insertion des apprenants	
Appui au développement du mécanisme d'insertion des apprenants et du suivi de leur parcours professionnel	2 ^e et 3 ^e semaine janvier
Phase de rapportage	
Production du rapport provisoire et final	4 ^e semaine janvier- février

3. Conception

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre *comment* les prestations mentionnées au point 2 (Mission du contractant) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Le soumissionnaire doit en outre décrire de quelle manière sera organisée la gestion de la mission pour la fourniture de prestations.

Conception technique et méthodologique

Stratégie (1.1) : le soumissionnaire doit aborder les tâches lui incombant en se plaçant dans le contexte des objectifs des prestations faisant l'objet de l'appel d'offres (cf. point 1 « Contexte ») (1.1.1). Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie la stratégie explicite qu'il entend mettre en œuvre pour fournir les prestations dont il assume la responsabilité (cf. point 2 « Mission du contractant ») (1.1.2).

Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants pour les prestations dont il aura la responsabilité et décrire la **coopération (1.2)** avec ces acteurs. Il doit faire une présentation des acteurs importants pour le domaine de responsabilité du contractant ainsi que la description de leurs interactions (1.2.1) et développer aussi le concept de la mise en œuvre de la coopération avec les acteurs importants (1.2.2).

Le soumissionnaire doit présenter et expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour **piloter** les mesures avec les partenaires du projet (1.3.1) et décrire la contribution du contractant au suivi des résultats ainsi que des difficultés à surmonter (1.3.2).

Le soumissionnaire doit décrire les **processus** essentiels des prestations dont il aura la responsabilité et établir un **plan d'opérations** ou un planning d'exécution (1.4.1) montrant comment les prestations définies au point 2 (Mission du contractant) seront fournies. Dans ce contexte, il lui est demandé de décrire notamment les étapes de travail nécessaires et de prendre le cas échéant en compte les jalons et les **contributions** d'autres acteurs (prestations de partenaires) conformément au point 2 « Mission du contractant » (1.4.2).

Le soumissionnaire doit décrire au point « **Apprentissage et innovation** » comment il entend contribuer à la gestion des connaissances du partenaire (1.5.1) et de la GIZ et encourager les effets de mise à l'échelle (1.5.2).

4. Concept de ressources humaines

Le prestataire doit être un bureau d'études ayant la capacité de mettre à disposition 4 experts pour pouvoir réaliser les formations de huit sessions dans une région. Parmi les 4 experts proposés, un expert est chef d'équipe et formateur principal du module 1 et doit avoir des connaissances approfondies dans le domaine de l'entrepreneuriat et le second expert est formateur principal du module 2 doit avoir des connaissances sur le business plan. Les deux autres experts sont des assistants ayant des qualifications : le premier expert assistant sur le module 1 et le deuxième expert assistant sur le module 2. Le prestataire doit proposer l'allocation des experts en fonction de leur intervention dans la mission et du nombre de jour affecté à la prestation.

Expert 1 – Chef d'équipe et formateur principal du module 1 : Il doit répondre aux critères suivants :

- Minimum bac +4 ou équivalent en économie, gestion d'entreprise, gestion financière, droit ;
- Connaissance avérée sur l'entrepreneuriat ;
- Une expérience professionnelle de 7ans dans l'accompagnement des acteurs du secteur privé et des micros et petites entreprises ;
- Bonne connaissance de la décentralisation en général ;
- Une expérience professionnelle de 5 ans dans la réalisation de formation sur l'entrepreneuriat et la gestion des entreprises ;
- Bonne capacité d'adapter sa modération au niveau des participants ;
- Bonne capacité d'analyse et de rédaction de rapport.

Expert 2- Assistant du module 1 : Il doit répondre aux critères suivants :

- Minimum bac+4 ou équivalent en économie, gestion d'entreprise ;
- Une expérience professionnelle de 5ans dans l'accompagnement des acteurs du secteur privé et des micros et petites entreprises ;
- Connaissance avérée sur l'entrepreneuriat
- Une expérience professionnelle de 5 ans dans la réalisation de formation sur l'entrepreneuriat et la gestion des entreprises ;
- Bonne connaissance de la décentralisation en général
- Bonne capacité d'adapter sa modération au niveau des participants

Expert 3 Formateur principal du module 2 : Il doit répondre aux critères suivants :

- Minimum bac+4 ou équivalent en économie, gestion d'entreprise et gestion financière ;
- Une expérience professionnelle de 7 ans dans le secteur de la gestion financière et dans l'accompagnement des acteurs du secteur privé notamment des micros et petites entreprises ;
- Connaissance avérée sur l'élaboration de business plan ;
- Une expérience professionnelle de 5 ans dans la réalisation de formation sur le Business plan ;
- Bonne connaissance de la décentralisation en général ;

- Bonne capacité d'adapter sa modération au niveau des participants
- Bonne capacité d'analyse *et de rédaction de rapport*

Expert 4- Assistant du module 2 : Il doit répondre aux critères suivants :

- Minimum bac+4 ou équivalent en économie, gestion d'entreprise ;
- Une expérience professionnelle de 5 ans dans l'accompagnement des acteurs du secteur privé et des micros et petites entreprises ;
- Connaissance avérée sur l'élaboration de business plan ;
- Une expérience professionnelle de 5 ans dans la réalisation de formation sur le Business plan ;
- Bonne connaissance de la décentralisation en général ;
- Bonne capacité d'adapter sa modération au niveau des participants

Le soumissionnaire doit proposer des personnels pour les postes mentionnés ci-après et décrits en termes de tâches et de qualifications et joindre les curriculums vitæ correspondants (cf. point 4).

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

Profils et expériences du personnel

Tâches des chefs d'équipes et formateurs principaux

- Responsabilité globale de toute la prestation assignée au contractant (qualité et respect des délais)
- Responsable de la conception de tous les livrables.
- Coordination et garantie de la communication avec la GIZ, les partenaires et les autres parties prenantes du projet
- la planification et le pilotage de la mission et de l'encadrement des experts secondaires.
- Établissement des rapports techniques et financiers dans les délais requis

Tâches des expert-es assistants

- Contribution à l'élaboration des livrables
- Contribution à l'organisation logistique des ateliers
- Co-formateurs des acteurs

Expert-es1 chef d'équipe et formateur principal du module 1

Qualifications requises :

- Formation (2.1.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en économie, gestion d'entreprise, gestion financière, droit ou équivalent
- Langue (2.1.2) : connaissances de niveau C2 en française
- Expériences professionnelle générale (2.1.3) : 7 années d'expérience dans le secteur de l'entrepreneuriat et dans l'accompagnement des acteurs du secteur privé notamment des micros et petites entreprises
- Expériences professionnelle spécifique (2.1.4) : 5 années en gestion d'entreprise et gestion financière et sur la réalisation des formations en entrepreneuriat

- Expérience de direction/ du management (2.1.5) Deux expériences.
- Expériences régionale (2.1.6) : 4 années d'expérience dans des projets dans la région, dont 2 années dans des projets menés dans la région d'intervention
- Expériences de la coopération au développement (2.1.7) : 2 années d'expérience dans des projets de CD
- Divers (2.1.8) : NA
- Expert·es 2 Assistant du module 1 :

Qualifications des expert·es assistants pour le module 1

- Formations (2.2.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en économie, gestion d'entreprise, gestion financière ou équivalent
- Langue (2.2.2) : connaissances de niveau C2 en française
- Expériences professionnelle générale (2.2.3) : 5 années d'expérience dans le secteur l'entrepreneuriat et dans l'accompagnement des acteurs du secteur privé et des micros et petites entreprises
- Expériences professionnelle spécifique (2.2.4) : 5 années dans la réalisation des formations sur l'entrepreneuriat
- Expériences de direction / de management (2.2.5) : NA
- Expériences régionale (2.2.6) : Deux expériences menées dans la région d'intervention
- Expériences de la coopération au développement (2.2.7) : NA
- Divers (2.2.8) : NA

Expert·es chef d'équipe et formateur principal du module 2

Qualifications requises pour les experts et chefs d'équipes du module 2

- Formations (2.3.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en économie, gestion d'entreprise, gestion financière ou équivalent
- Langues (2.3.2) : connaissances de niveau C2 en française
- Expériences professionnelle générale (2.3.3) : 7 années d'expérience dans le secteur de la gestion financière dans le cadre de l'accompagnement des acteurs du secteur privé notamment des micros et petites entreprises
- Expériences professionnelle spécifique (2.3.4) : 5 années dans l'élaboration du business plan et sur la réalisation des formations sur le business plan
- Expérience de direction/ du management (2.3.5) Deux expériences.
- Expériences régionale (2.3.6) : 4 années d'expérience dans des projets dans la région, dont 2 années dans des projets menés dans la région d'intervention
- Expériences de la coopération au développement (2.3.7) : 2 années d'expérience dans des projets de CD
- Divers (2.3.8) :

Expert·es assistants pour le module 2

Qualifications des expert·es pour le module 2

- Formations (2.4.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en économie, gestion d'entreprise, gestion financière ou équivalent
- Langue (2.4.2) : connaissances de niveau C2 en française

- Expériences professionnelle générale (2.4.3) : 5 années d'expérience dans le secteur gestion financière dans le cadre de l'accompagnement des acteurs du secteur privé notamment des micros et petites entreprises
- Expériences professionnelle spécifique (2.4.4) : 5 années dans la réalisation des formations sur l'élaboration de business plan
- Expériences de direction / de management (2.2.5) : NA
- Expériences régionale (2.4.6) : Deux expériences menées dans la région d'intervention
- Expériences de la coopération au développement (2.2.7) : NA
- Divers (2.2.8) : NA

Compétences relationnelles des membres de l'équipe

Outre leurs qualifications techniques, les membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission en fonction des différentes tâches, de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

5. Consignes de calcul

Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement

Les frais de subsistance seront remboursés sous forme d'indemnités journalières forfaitaires à concurrence des plafonds de la GIZ.

Les frais d'hébergement seront remboursés sous forme d'indemnité d'hébergement comme indiqué dans le cadre estimatif détaillé ci-après.

Les frais correspondants à un dépassement raisonnable du plafond de l'indemnité d'hébergement pourront être remboursés sur présentation de justificatifs et s'ils font l'objet d'une justification particulière.

Cadre estimatif détaillé (par chacun des lots)

Jours d'honoraires	Nombre d'expert·e·s	Nombre de jours par expert·es	Total	Observations
chef-fe d'équipes / expert-es principaux	2	27	54	5 jours par expert clés pour la conception des modules 12 ateliers de formation 2 jours par experts pour la préparation 3 jours par experts pour le rapportage 5 jours par expert pour le développement du dispositif d'insertion

				et du suivi des apprenants soit 27 jours par expert
Expert-Assistants	2	15	30	12 ateliers de formation 1 jours par experts pour la préparation 2 jours par experts pour le rapportage, soit 15 jours expert assistant et par région
Frais de voyage et de déplacement	Quantité	Nombre de jours par expert-e	Total	Observations
Indemnités journalières pour le pays d'intervention	4	14	56	1 Jour aller et 1 Jour de retour pour 1 module = 2 jours/expert X 2 experts soit 4 / région 12 jours d'ateliers/modules pour deux formations soit 24 jours/ expert soit : 24 jours plus 4 jours de voyage = 28 jours au total par région 56 jours d'indemnités dont 12 jours par module/expert et 2 jours de voyage/expert
Indemnités d'hébergement pour le pays d'intervention	4	13	52	13 nuitées par expert
Transport	Quantité	Nombre de jours par expert-e	Total	Observations
Vols intérieurs	2	1		Uniquement pour Gao (Lot 3)
Compensation des émissions de CO₂ pour les trajets en avion	2			Un forfait de 40 000 FCFA est prévu pour la compensation des émissions CO ₂
Frais de déplacement (location voiture)	2	14	28	Il s'agit des 24 jours d'ateliers pour les deux modules pour une région (plus 2 aller et 2 retours par véhicule) <i>Nb : Gao à 24 jours, car ils bénéficient de billet d'avion</i>
Autres coûts	Quantité	Prix	Total	Observations
Frais pédagogiques (Marker papier scotch etc.. Forfait par module)	2	Forfait	100000	Pour 2 module/région
Cahier de participant	326	Forfait		Pour la reproduction des cahiers de participants (25 pages)

6. Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs

Il est prévu que la GIZ facilite :

- la mise en relation avec les partenaires régionaux et les groupes
- L'organisation logistique des ateliers
- Information et mobilisation des bénéficiaires.

7. Consignes relatives au format de l'offre

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (point 3) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. Elle est à établir en langue française.

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 10 pages (CV non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 4 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement.

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 5 « Consignes de calcul ». Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages, ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.

La structure de l'offre du soumissionnaire doit comprendre :

- Conception technique et méthodologique (chapitre 3)
- Les personnes ressources clés pour la prestation/mission (description du profil) (chapitre 4);